

Nous devons nous rappeler que le Canada s'étend d'un océan à l'autre et que toutes les régions qui le composent doivent jouir des mêmes services et installations. Le gouvernement fait ici preuve d'illogisme absolu, et je pourrais relever certains points de la discussion, monsieur l'Orateur, pour démontrer ce qui devrait sauter tout de suite aux yeux. Le projet de loi comporte tant de contradictions qu'il nous faut, pour énoncer une politique cohérente ou des amendements sensés, le renvoyer à un comité afin d'établir le dialogue voulu entre les Canadiens qui ont soulevé les questions et les députés qui ont pour mission de légiférer dans l'intérêt supérieur du pays tout entier.

● (3.50 p.m.)

Dans les remarques qu'il a faites hier à l'appui des modifications proposées le ministre a insisté surtout sur le fait que, compte tenu du long retard qui a précédé l'apport des modifications à la loi, la hausse des tarifs était devenue nécessaire. Voilà justement ce que le député de Hillsborough appelait une double malédiction: l'augmentation des frais et la diminution des services. Point étonnant que le public canadien ne sait plus où donner de la tête.

Personne ne niera qu'il faut augmenter les tarifs, ne serait-ce que pour tenir compte de la hausse du coût de la vie au Canada. On a dit, par exemple, que le tarif d'affranchissement des objets de la deuxième classe n'avait pas augmenté depuis 1951 et que celui des objets de la première classe était le même, sauf erreur, depuis 1954. Dans l'intervalle, le coût de la vie a augmenté considérablement et nous subissons aujourd'hui les effets persistants de ce qu'on appelle parfois l'inflation libérale. Je suis certain que le budget de ce soir me donnera raison de dire que, depuis 1953, l'on constate une tendance inflationniste qu'on peut qualifier sans exagération d'inflation galopante. Tout coûte plus cher. Toutes les denrées de base, le pain, le beurre, le lait, de même que les taux de transport et le reste, coûtent plus cher.

A la Chambre, récemment, on s'est inquiété de la hausse des taux d'intérêt en général, hausse qui ferait monter le coût de la vie. Les protestations des consommateurs canadiens étaient devenues si fortes que le gouvernement a établi un ministère spécial pour s'en occuper, le ministère de la Consommation et des Corporations. L'établissement de ce ministère ajoutera encore aux frais croissants du gouvernement, une des causes principales de la hausse du coût de la vie. Tout cela contribue au problème général qui découle de la mauvaise gestion fiscale des dernières années.

Nous reconnaissons la nécessité d'augmenter les tarifs postaux; cependant, la façon arbitraire dont le ministre a abordé le problème n'est pas, à notre avis, dans les meilleurs intérêts de la démocratie de participation. Le bill initial présenté à la dernière législature traitait de l'augmentation des tarifs; il n'y était question d'aucun des autres changements radicaux dont nous sommes maintenant saisis. Sans vouloir trop insister là-dessus, les Canadiens, et sûrement tous les députés et le ministre aussi, savent parfaitement bien que nous parviendrons à une réorganisation bien plus efficace du ministère si l'on permet aux députés d'examiner la question à fond en comité.

On a signalé que la Caisse d'épargne postale serait abolie. Ce changement s'imposait. Je ne crois pas que les Canadiens, à la suite de l'annonce des hausses inévitables des impôts dans l'exposé budgétaire ce soir, auront beaucoup d'économies à déposer là.

Finalement, pour résumer mon plaidoyer en faveur de l'amendement, laissez-moi vous dire que la façon d'agir du gouvernement constitue un revirement de sa politique et dénote des symptômes de schizophrénie au sein du cabinet qui sèmeront forcément la confusion au Canada. C'est comme regarder dans deux directions à la fois. On pourrait même parler de paranoïa, car on y décèle aussi le délire des grandeurs. On prétend que le gouvernement doit instaurer la société juste, mais il verse des subventions astronomiques de l'ordre de 150 millions pour les moyens électroniques de communication de masse. Je ne m'attarderai pas sur la question, car Radio-Canada a été établi par le gouvernement conservateur dans les années 30 pour améliorer les moyens de communication au Canada. Néanmoins, il vient un temps où nous devons nous demander sérieusement si les écrits ou la presse audio-visuelle améliorent également les communications.

De toute évidence, le gouvernement a décidé que les grands moyens de communications des masses devraient bénéficier des subventions du gouvernement, au détriment de la parole imprimée. Il y a là des relents d'autoritarisme si l'on compare l'efficacité de la parole imprimée au contenu émotionnel du message de masse. Les régimes autoritaires, qui élaborent leurs politiques sans contact réel avec un public envers lequel ils n'éprouvent guère de responsabilité, utilisent de façon intensive la radio et la télévision devenues des moyens de propagande. Je le répète, il y a là des résonances inquiétantes dont il ne faudrait pas négliger la gravité dans une discussion de comité.